

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4480 JEUDI 6 AVRIL 2023



Une plénière à l'Assemblée nationale

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des ONG exigent le retrait de la proposition de loi Tshiani

Des organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans le domaine des droits de l'homme estiment que le texte réputé discriminatoire et contraire à certains articles de la Constitution risque de mettre en cause l'unité nationale. Elles

ont sollicité des députés nationaux le rejet pur et simple de la proposition de loi Tshiani dont le vote est inscrit dans le nombre des matières de la session en cours.

Page 4

AGRESSION BRUTALE DU PRÉSIDENT DE CSAC À PARIS

L'Olpa interpelle l'ambassadeur de France en RDC

Dans une correspondance adressée, le 4 avril, au diplomate français en République démocratique du Congo (RDC), l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) appelle à une étroite coopération entre les autorités congolaises et les services étatiques français. La démarche vise à mettre hors d'état de nuire les agresseurs du président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), Christian Bosembe Lokando.

Page 4



Le président du Csac, Christian Bosembe

APPUI À LA CRÉATION ARTISTIQUE

La Plateforme contemporaine lance une nouvelle saison



En avant-plan, Elmas Naswa, Orakle et Géraldine Tobe à la conférence de presse de la PC/Adiac

L'espace culturel assurant depuis douze ans un accompagnement multiforme aux artistes a appelé, le 4 avril, les créateurs à soumissionner pour un appui de trois ans. Pour la nouvelle saison de la

Plateforme contemporaine, un accent sera mis sur les résidences de création quasi inexistantes en accompagnant les différentes phases de la création.

Page 3

COOPÉRATION

Le ministre de l'Aménagement du territoire reçoit l'ambassadeur d'Italie



Guy Loando Mboyo et Alberto Petrangeli /DR

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a accordé le 4 avril à Kinshasa une audience à l'ambassadeur de l'Italie en RDC, Alberto Petrangeli. Ce

dernier s'est engagé à épauler le ministre de l'Aménagement du territoire et ses agences coopératives dans leur mission de gestion de l'aménagement du territoire.

Page 2

ÉDITORIAL

Primes

La décision prise par le ministère des Sports de supprimer les primes de présence des Diables rouges football tombe-t-elle au bon moment ? Il faut, en effet, craindre qu'elle démotive et émousse l'ardeur des athlètes surtout pendant les deux matches cruciaux des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), notamment contre le Mali et la Gambie au cours desquels le Congo n'a plus droit à l'erreur.

C'est un fait incontestable. Le football a évolué et ne se gère plus comme dans les années 1960 où les joueurs mettaient en avant le patriotisme. Aujourd'hui, tout est une affaire d'argent parce que la Fédération internationale de football association veut que les athlètes vivent de leur métier et bénéficient de tous les avantages. Les joueurs congolais n'ont pas inventé la roue en revendiquant les primes de participation. Dans un pays de la sous-région, les primes de présence et olympiques sont notifiées par un décret.

La mesure prise par le Congo, uniquement pour ses footballeurs, pourrait créer une rupture entre les professionnels et l'équipe nationale. Depuis cette annonce, en effet, l'inquiétude ne cesse de grandir quant à la présence de certains joueurs de la diaspora. Les ambitions du onze congolais de se renforcer en vue d'une qualification à la CAN prendront alors un coup si le ministère ne revient pas sur sa décision. Car les Diables rouges n'auront plus d'arguments pour convaincre un binational courtisé par une autre sélection à choisir le Congo.

Ce qui est sûr, les vrais problèmes du football congolais ne se résument pas aux primes. Pour rehausser le niveau, l'Etat devrait créer les conditions en amont en subventionnant les clubs d'élite en vue de rendre le championnat congolais compétitif. Il doit aussi investir dans la formation des jeunes en créant des académies et centres de football pour attirer des éventuels sponsors. Des éléments essentiels pour donner à la sélection une nouvelle dimension.

Le Courier de Kinshasa

COOPÉRATION

Le ministre de l'Aménagement du territoire reçoit l'ambassadeur d'Italie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a accordé, le 4 avril, à Kinshasa une audience à l'ambassadeur de l'Italie en République démocratique du Congo (RDC), Alberto Petrangeli.



Guy Loando Mboyo et Alberto Petrangeli /DR

Les deux personnalités ont échangé autour du renforcement de la coopération entre la RDC et l'Italie. Au sortir de l'audience, Alberto Petrangeli a déclaré que «l'aménagement du territoire est crucial pour le développement des pays». Il s'est engagé à épauler le ministère, les agences coopératives du ministère dans leurs missions de gestion de l'aménagement du territoire congolais.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

APPUI À LA CRÉATION ARTISTIQUE

La Plateforme contemporaine lance une nouvelle saison

A l'occasion de la conférence de presse tenue le 4 avril dans sa salle polyvalente, l'espace culturel assurant depuis douze ans un accompagnement multiforme aux artistes a appelé les créateurs à soumissionner pour un appui de trois ans.

Face à plus d'une cinquantaine de créateurs, annonçant l'ouverture de la nouvelle saison de la Plateforme contemporaine (PC) répartie sur trois ans, de 2023 à 2026, Dada Kahindo a précisé qu'elle dispose d'« une phase test comprise entre avril 2023 et 2024 ». Elle a précisé qu'« un accent sera mis sur les résidences de création quasi inexistantes en accompagnant les différentes phases de la création ».

L'appui accordé aux artistes ira de la recherche à la résidence qui conduit à la création proprement dite. « Nous avons en vue d'accompagner le théâtre, la danse et la musique qui sont des arts vivants. Surtout le théâtre et la danse qui, à mon avis, sont les disciplines le plus en souffrance en ce moment », a souligné d'entrée de jeu la directrice exécutive de la PC. Elle a ajouté, par ailleurs :

« Nous allons aussi donner de la place à la photographie suite au constat que les créateurs des arts vivants l'associent beaucoup, tout comme la vidéo ». C'est à cet effet qu'il paraît opportun, a dit l'opératrice culturelle, « d'accompagner aussi cette discipline ». Dada Kahindo a précisé que le quota de 70% accordé aux projets portés par les femmes sur l'ensemble des soumissions attendues n'est pas discriminatoire. Rétorquant aux hommes présents dans la salle, la directrice de la PC a expliqué : « Ce n'est pas une discrimination, cette répartition est partie d'un constat réel eu égard au fait qu'en douze années d'activités, nous n'avons ac-



Ben Tezangi à l'extrême gauche et Dada Kahindo au micro, entourée de Valentin Mitendo des Intrigants et Tyty Lufinku de Le zoo, responsables des deux centres culturels partenaires/Adiac

cueilli que quatre projets de femmes ». La nécessité de mettre l'accent sur l'accompagnement féminin s'est imposée suite aux progrès significatifs de deux dames qui ont manifestement su en tirer le meilleur parti. Satisfaite de leur parcours, l'opératrice culturelle a dit au Courrier de Kinshasa : « Elles ont bénéficié de formations et d'un accompagnement rapproché qui les a outillées et donné les capacités pour évoluer avec leurs projets qui sont à présent autonomes et ne dépendent plus de l'appui de la Plateforme ». Partant donc de cette expérience, la PC a résolu de privilégier la gent féminine quitte à la dupliquer. Ce qui revient à dire, a-t-elle

confié, d'« user de la même stratégie pour les futurs projets qui nous seront soumis ».

D'artistes à opérateurs culturels

Du reste, les témoignages de trois bénéficiaires du programme de la PC ont convaincu l'assistance de son efficacité. La rappeuse Orakle Ngoy a affirmé : « J'étais au départ une simple artiste. Et, il n'y avait pas un lieu permettant, à nous artistes féminins, de nous exprimer, de travailler et de présenter nos créations qu'importe le médium ». Elle est reconnaissante d'avoir reçu « un soutien important tant sur le plan financier que mental et une orientation ».

Orakle Ngoy a précisé : « la Plateforme m'a aidée à me structurer de bout en bout pour devenir autonome et être l'opératrice culturelle que je suis devenue par défaut et dont le travail profite à beaucoup d'autres artistes ».

Pour sa part, artiste plasticienne, Géraldine Tobe a dit : « En 2018, j'ai bénéficié d'un appui pour un travail que je voulais faire sur l'art thérapie, pratiquer de l'art dans le milieu psychiatrique. Artiste visuelle, je ne savais pas comment m'y prendre sur le plan administratif, j'ai sollicité un accompagnement de la Plateforme qui a soutenu mon travail ». Ce qui a abouti à la mise en œuvre du projet Handicap mental qui a évolué pendant deux ans et demi sous l'aile de la PC. « A ce jour, il est tout à fait autonome et j'ai créé la structure Losa Asbl qui porte Handicap mental mais notre partenariat demeure quoique le projet soit sur pied », a-t-elle ajouté, ravie du résultat. De son côté, Pepe Elmas Naswa, chorégraphe et danseur des Compagnies Pepenas, La sienne et Losanganya dancing a tenu l'appui assuré par la Plateforme comme une sorte de « porte d'accès et d'opportunités ». Fier de son cheminement, il a témoigné : « Ce que je suis aujourd'hui, je le dois à la Plateforme contemporaine. Elle m'a permis de développer mes capacités et repousser mes limites jusqu'à devenir un chorégraphe confirmé ». Il a du reste aussi soutenu

y avoir trouvé les moyens de « structurer ses projets, de préparer les futurs grâce à un soutien de deux ans, de 2014 à 2015 ».

Aucune exigence particulière

En tant qu'administrateur de la PC, Benjamin Tezangi a averti que l'accompagnement de la nouvelle saison s'articule autour d'un « package administratif ». Il a souligné que la part belle sera faite « aux projets innovants ». La PC va établir des contrats avec les auteurs de tous les projets sélectionnés les liant dès l'étape initiale de recherche. « Nous allons nous engager avec l'artiste pour les trois de la première phase de création, la recherche, au cours de laquelle il a la responsabilité de travailler dans son milieu naturel. De son côté, la PC va assurer le suivi administratif des activités réalisées sur le terrain selon le planning établi », a indiqué le responsable administratif.

Au bout des trois mois, « le projet sera soumis à une évaluation lors d'une restitution. S'il est concluant, il sera offert une nouvelle séquence de trois mois d'accompagnement plus soutenu de la création », a-t-il expliqué. A ce niveau, la PC propose des lieux de production où sera présenté le travail effectué en coulisses. C'est là que sont mis à contribution ses partenaires habituels, à savoir le Centre culturel le zoo, le Tarmac des auteurs, la Compagnie théâtrale des intrigants, les Ateliers Losa qui, à tour de rôle, vont accueillir la création. Au terme de cette nouvelle phase, évaluée de la même manière que la précédente, la PC va élaborer un dossier professionnel pour assurer au mieux la promotion du travail accompli par l'artiste.

Pour l'heure, a indiqué Dada Kahindo, « une commission travaille sur les critères d'admission des projets. Ils seront communiqués d'ici à la semaine prochaine sur notre page Facebook et les réseaux sociaux afin de permettre aux artistes de postuler ». Néanmoins, quoi qu'il en soit, elle a souligné que la PC ne se montre pas rigide à ce niveau. « Le dépôt des projets peut se faire de la manière qui conviendra aux artistes sans restriction. Qu'importe que ce soit un dossier en dur, par mail ou même oralement, nous n'avons d'exigence particulière », a-t-elle tenu à préciser.

Nioni Masela



Une vue de l'assistance pendant la conférence de presse de la PC/Adiac

AGRESSION DU PRÉSIDENT DU CSAC À PARIS

Olpa interpelle l'ambassadeur de France en RDC

Dans une correspondance adressée, le 4 avril, au diplomate français avec ampliation au vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères; au ministre de la Communication et des Médias et au président du bureau du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) appelle à une étroite coopération entre les autorités congolaises et les services étatiques de France afin de mettre hors d'état de nuire les assaillants de Christian Bosembe Lokando.

L'Olpa a protesté « avec la dernière énergie » contre l'agression brutale à Paris en France du président du bureau du Csac, Christian Bosembe Lokando. Tout en condamnant cet acte scandaleux contre un officiel congolais, il attend du diplomate français en RDC de bien vouloir coopérer franchement avec les autorités congolaises et d'autres services étatiques

français afin de mettre hors d'état de nuire ces assaillants du président du Csac.

Ce représentant de l'instance publique de régulation des médias en RDC, a rappelé l'Olpa, est en mission officielle en France. Curieusement et contre toute attente, il a été attaqué, le 1er avril, par une bande des marginaux se réclamant membres de l'op-

« Aucun assaillant n'a été appréhendé par les forces de police françaises, à la grande stupéfaction de l'opinion publique congolaise qui n'arrive pas à comprendre comment les auteurs d'une atteinte à l'intégrité physique (violation de droits humains) peuvent jouir d'une totale impunité dans un pays réputé dans la défense des valeurs démocratiques »



Le président du CSAC, Christian BosembeDR

position politique congolaise en exil communément appelée « combattants » qui l'ont rué de plusieurs coups de poing, l'accusant de travailler pour le régime de Kinshasa. « *Aucun assaillant n'a été appréhendé par les forces de police françaises, à la grande stupéfaction de l'opinion publique congolaise qui n'arrive pas à comprendre comment les auteurs d'une atteinte à l'intégrité physique (violation de droits humains) peuvent jouir d'une totale impunité dans un pays réputé dans la défense des valeurs démocratiques* », a regretté l'Olpa dans sa lettre signée par la secrétaire exécutive par intérim, Chancelle Nsingi Bamenga.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des ONG exigent le retrait de la proposition de loi Tshiani

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) et le Collectif des ONG des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) ont sollicité des députés nationaux le rejet pur et simple de la proposition de loi Tshiani dont le vote est inscrit dans le nombre des matières de la session en cours.

« La FBCP et le Collectif des ONGDH en RDC demandent aux honorables députés de rejeter cette proposition de loi purement et simplement comme ce fut le cas en 2021 », ont souligné ces organisations dans un point de presse tenu le 5 avril, dans la commune de la Gombe.

Pour elles, la proposition de loi soumise au vote par le député Nsingi Pululu violerait la constitution de la RDC, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Elles estiment également que cette proposition de loi est une décalque de la loi sur l'ivoirité qui a créé des guerres et beaucoup de pertes en vies humaines et matérielles en Côte d'Ivoire. « La RDC est en train de chercher l'appui de la communauté internationale pour finir avec les rebellions dans l'est du pays, surtout le M23. Et voter cette proposition de loi Tshiani ne pourra aider le pays à avancer », ont-elles prévenu.

Relevant la situation dans l'Est du pays, ces organisations pensent que le vote d'une telle loi sur la congolité donnerait raison aux Tutsi, «

banyamulenge » qui se disent, depuis plusieurs années, victimes d'agressions et tracasseries en RDC.

Une loi proposée par un non Congolais

Ces organisatins révèlent, par ailleurs, que Noël Tshiani, l'auteur de cette proposition de loi, porte la nationalité américaine. S'appuyant sur l'article de la constitution sur l'exclusivité et l'unicité de la nationalité congolaise, elles pensent que ce dernier, qui n'a plus droit à la nationalité congolaise parce que porteur d'une autre, ne peut narguer toute la nation congolaise en lui proposant une loi discriminatoire, raciste et contraire à sa Constitution qui dit être Congolais un enfant né d'un des parents congolais, sur le sol congolais ou à bord d'un bateau ou un avion battant pavillon congolais.

Mais également ces organisations trouvent que cette proposition de loi avait été introduite à l'Assemblée nationale en violation de la procédure. « Plus grave, dans le projet de calendrier des matières devant être examinées à la chambre basse du Parlement,



Le présidium/Adiac

la proposition de loi Tshiani n'a pas respecté la procédure en la matière... Curieusement, le député Nsingi Pululu, porteur de la loi, a rencontré le président de la chambre basse du Parlement, Christophe Mboso, qui lui avait demandé de déposer un accusé de réception auprès du rapporteur du bureau afin que cette proposition de loi soit alignée », ont fait savoir ces organisations.

Dans son commentaire à la déclaration de la FBCP et du collectif d'ONG, le coordonnateur

de cette structure, Emmanuel Adu Cole a appelé à une enquête pour identifier tous les ressortissants de la RDC porteurs de double nationalité, en vue d'appliquer sur eux les articles de la Constitution sur la nationalité congolaise. Il regrette également que l'activité, qui a été prévue dans la salle des réunions de la Commission nationale aux droits de l'homme (CNDH), soit délocalisée par le seul fait que cette institution s'est refusée de faciliter une action contre la proposition de loi Tshiani.

Le président de la CNDH, qui a reçu Emmanuel Cole dans ses bureaux, lui aurait fait comprendre que cette institution se place du côté du gouvernement, dans l'Union sacrée, et que cette action contre la proposition de loi Tshiani ne pourra pas se tenir chez eux. Il est à signaler que cette position exprimée par ces ONG a suscité un débat dans la salle. Ce qui a conduit au souhait d'une autre activité pouvant permettre des échanges plus larges sur la question.

Lucien Dianzenza

IMMIGRATION ILLÉGALE

Le Royaume-Uni va héberger des migrants sur des sites militaires

Le gouvernement britannique a annoncé, le 5 avril, que deux sites militaires désaffectés seraient utilisés pour héberger des migrants et envisage de faire de même sur des bateaux dans le cadre de son arsenal pour lutter contre l'immigration illégale.

En 2022, un nombre record de migrants (plus de 45 000) a atteint les côtes anglaises en traversant la Manche à bord de petites embarcations, ce qui a contribué à submerger le système d'asile britannique. Le gouvernement conservateur entend dissuader les migrants en situation irrégulière de venir au Royaume-Uni et en a fait l'une de ses priorités alors que les plans successifs des dernières années n'ont pas permis d'endiguer le phénomène. Il veut les envoyer au Rwanda, un projet suspendu à des décisions de justice. En décembre dernier, le Premier ministre, Rishi Sunak, avait annoncé qu'il voulait réduire de moitié la facture de l'hébergement des demandeurs d'asile dans des hôtels (2,3 milliards de livres sterling, soit 2,6 milliards d'euros) par an aux contribuables britanniques, a déclaré le secrétaire d'Etat à l'Immigration, Robert Jenrick. «L'hébergement des migrants doit répondre à leurs besoins essentiels, rien de plus», a-t-il estimé. «Nous ne pouvons pas risquer de devenir un ai-

mant pour les millions de gens qui sont déplacés chaque année et qui cherchent de meilleures perspectives économiques», a-t-il poursuivi, dévoilant la localisation de deux sites militaires dans l'Essex et le Lincolnshire et d'un troisième site, non militaire, dans l'East Sussex. Le projet vise à terme à accueillir des milliers de demandeurs d'asile. En outre, le gouvernement continue à «explorer la possibilité d'héberger des migrants sur des bateaux», a-t-il ajouté. Cette éventualité a fait les gros titres mercredi matin et a été dénoncée par les organisations de défense des demandeurs d'asile. Dans l'espoir de lever les réticences localement, il a souligné que les lieux offriraient des services médicaux de base et seraient gardés en permanence. Les collectivités locales bénéficieraient des aides.

Selon les médias britanniques, le ministre des Affaires étrangères, James Cleverly, est opposé à l'ouverture d'un tel site dans sa circonscription. «Bien que

cette décision ne soit pas le résultat que mes administrés et moi attendions, j'ai reçu des assurances que la sécurité de la population resterait au premier plan», a-t-il écrit. Le Refugee Council, qui vient en aide aux réfugiés, s'est dit «profondément préoccupé par les projets du gouvernement», jugeant les solutions annoncées «totalement inadaptées» aux besoins des demandeurs d'asile. La Croix-Rouge britannique a, quant à elle, par la voix de son directeur du soutien aux réfugiés, Alex Fraser, fait valoir que «les sites militaires, par leur nature même, peuvent traumatiser de nouveau des gens qui ont fui la guerre et les persécutions». Auparavant, le gouvernement avait annoncé un plan pour reloger 8 000 Afghans arrivés au Royaume-Uni légalement après avoir fui les Talibans, et qui se trouvent toujours dans des hôtels, suscitant des critiques de la part de l'opposition comme des associations de défense des réfugiés.

Noël Ndong

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

La Chine peut jouer un rôle majeur

Le chef de l'Etat Français, Emmanuel Macron, est arrivé à Pékin le 5 avril pour une visite d'Etat de trois jours, son premier déplacement dans le pays depuis 2019. Il rencontre son homologue chinois, Xi Jinping, ce 6 avril, pour aborder les défis actuels comme la guerre en Ukraine.

Avant un dîner d'Etat prévu ce jeudi, Emmanuel Macron rencontrera les dirigeants chinois, avec une séquence en commun accompagnée de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour porter un message unitaire. Enfin, il se rendra vendredi à Canton où il échangera avec des étudiants chinois.

Le président français est accompagné par une soixantaine de chefs d'entreprises françaises, dont ceux d'Airbus, EDF ou Veolia, avec un accent mis sur la transition énergétique, un des défis planétaires sur lesquels Paris juge indispensable d'avancer en compagnie de Pékin. Des signatures de contrats sont attendues.

Le président entend continuer à pousser pour "un meilleur accès au marché chinois" et "des conditions équitables de concurrence", comme lors de ses visites de 2018 et 2019, a expliqué son entourage.

D'après un conseiller de l'Elysée, le président français va rechercher "un espace" de dialogue avec Pékin pour des "initiatives" afin de "soutenir la population civile" ukrainienne, mais aussi "identifier un chemin" de sortie de crise à moyen terme.

Lors d'un discours devant la communauté française, Emmanuel Macron a estimé que l'Europe doit continuer « d'avoir une relation commerciale avec la Chine », et qu'elle ne devait pas se « séparer » de la Chine sur le plan économique. «Il ne faut pas nous désassocier», a-t-il plaidé, mais nous « engager avec volontarisme pour continuer d'avoir une relation commerciale avec la Chine ».

A propos d'une éventuelle livraison d'armes par la Chine à la Russie, Emmanuel Macron a prévenu que dans le conflit en Ukraine, « quiconque aiderait l'agresseur se mettrait dans la situation d'être complice d'une infraction au droit international ».

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE



Les familles Mikolo, Kinzonzi, Boungou Tongo et les enfants Fadiga ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances la disparition de leur fille, sœur, mère et tante, Mme Seye Bena Mikolo Edith, survenue le mercredi 5 avril 2023 à Paris, en France.

Le recueillement aura lieu à Pointe-Noire, à une date qui sera communiquée ultérieurement.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AEROGARE INTERNATIONALE DE POINTE-NOIRE

"Restaurant"

Date limite de réception des offres : lundi 02 mai 2023





APPEL À PROPOSITIONS (RESTREINT) EUROPEAID/177359/DD/ACT/MULTI

CONSOLIDER LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS ET L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour « consolider le rôle de la société civile dans la protection des droits humains et l'amélioration de la gouvernance démocratique » en République du Congo financé par le programme thématique « Droits de l'Homme et Démocratie ».

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 1 490 000 EUR et se décompose en deux lots :

- Lot général : 990 000 EUR

- Lot spécifique « Lutte contre l'impunité » : 500 000 EUR

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

- 1) Promouvoir et protéger les droits des personnes, notamment des groupes à besoins spécifiques et des minorités ;
- 2) Renforcer le respect des libertés fondamentales et de la dignité humaine ;
- 3) Appuyer la lutte contre l'impunité et renforcer la redevabilité des acteurs publics.

ELIGIBILITE :

Pour être éligibles, les organismes devront : être des personnes morales et n'avoir aucun but lucratif et appartenir à l'une des catégories d'organisations suivantes : organisation non gouvernementale, opéra-

teur du secteur public, autorité locale et être directement chargés de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) codemandeur(s) et l'entité/les entités affiliée(s) et non agir en tant qu'intermédiaire.

La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 24 mois ni excéder 36 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.

Les propositions venant des OSC congolaises seront vivement encouragées, afin de promouvoir l'appropriation locale.

Les demandes soumises par des organismes non établis en République du Congo doivent inclure un partenariat avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Une entité ne peut soumettre ou être partie à plus d'une demande pour l'ensemble du présent appel à propositions.

La clause suspensive suivante est à noter :

Le montant total disponible pour cet appel tel qu'indiqué au point 1.3. de ces lignes directrices est une combinaison des enveloppes 2023 et 2024 du Programme d'Action Multi-annuel 2021-2024 de l'Instrument thématique Droits de l'Homme et démocratie ainsi que de l'allocation du « cushion » 2022 pour la République du Congo (500 000 EUR).

Les allocations budgétaires sont de 510 000 EUR pour 2023 et de 480 000 EUR pour 2024, sous réserve de

la confirmation des fonds 2024 par la procédure budgétaire annuelle. Si celle-ci est modifiée ou ne permet pas de couvrir les actions proposées ou n'est pas adoptée, l'allocation 2024 du présent Appel à Proposition peut être modifiée ou annulée.

L'appel à candidatures a été publié sur le site web de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo : https://www.eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville/consolider-le-role-de-la-societe-civile-dans-la-protection-des-droits_fr

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publish.welcome.>; <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home> ainsi que sur le site internet de la Délégation https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr.

La date limite de remise des propositions est fixée au 19 mai 2023 à 12h (heure de Bruxelles).

Des sessions d'information seront organisées à Brazzaville (18 avril 2023) et Pointe Noire (20 avril 2023). Elles seront ouvertes au public sur inscription dans la limite des places disponibles.

Pour s'inscrire, merci d'envoyer avant jeudi 13 avril 2023 un courriel à delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@eeas.europa.eu.



Avis d'appel d'offres

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO(SONOCC)

Appel d'offres numéro 1 : 9,000 tonnes de charbon industriel

Appel d'offres numéro 2 : Transport de 30.000 tonnes de ciment par bateaux du Port ATC à Bangui, RCA

Référence d'appel d'offres : SONOCC/AO/202308

Délai d'appel d'offres : 3 avril 2023

La société nouvelle des ciments du Congo a lancé un appel d'offres public pour la fourniture de charbon industriel et du transport par bateaux de 30.000 tonnes de ciment vers la Centrafrique. Les soumissionnaires désireux de faire appel à la concurrence peuvent obtenir des informations supplémentaires et vérifier les informations spécifiques du projet auprès des contacts suivants :

Contact 1 : Fidèle ONDONGO et Xavier Wang (pour le charbon industriel)

Adresse : Département de la Bouenza, Communauté Urbaine de Loutété

Téléphone : 242-055373760 , 242-044696752

E-mail: WZXxavier@163.com

Contact 2 : Mathurin MAKOUNDU (pour le transport par bateaux)

E-mail: sonoccbzv@gmail.com

NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Balaba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo alias José, survenu le 1^{er} avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Baongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Guylin Ngossima, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Onongo, Mobou, Zoniaban, Lenka et Mobila ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur maman, tante, grande-soeur Hélène Lenka, survenu le 29 mars 2023 au CHU de Brazzaville .

La veillée mortuaire se tient au n°57 de la rue Okoyo, arrêt de bus école Liberté .

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement .

INFERTILITÉ

Une personne sur six touchée dans le monde

Dans un rapport publié le 4 avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle à ce que la question de l'infertilité «ne soit plus mise de côté dans la recherche et les politiques de santé».

L'OMS alerte sur l'ampleur de l'infertilité dans le monde. Si elle ne fait pas les gros titres, cette pathologie mériterait d'être prise à bras-le-corps par les différentes autorités de santé. L'infertilité «peut entraîner une détresse majeure, de la stigmatisation et des difficultés financières, affectant le bien-être mental et psychosocial des personnes

l'OMS, d'un véritable « problème sanitaire majeur » **qui touche 17,8% de la population** adulte des pays riches et 16,5% des pays à revenus faibles et intermédiaires.

Dans toutes les régions du monde

Si l'infertilité frappe «sans discriminations» dans toutes les régions, les mi-

«*Human Reproduction Update*» démontrait également que la qualité du sperme a chuté ces quarante dernières années. Le nombre de spermatozoïdes présents dans le liquide séminal a été divisé par deux durant ce laps de temps. Un déclin qui «se poursuit au XXIe siècle à un rythme accéléré», note l'étude. Le sujet

et les politiques de santé, afin que des moyens sûrs, efficaces et abordables d'atteindre la parentalité soient disponibles pour ceux qui le souhaitent.

« Système reproducteur masculin ou féminin »

« La procréation s'accompagne d'une pression sociale importante. Dans des pays, la grossesse reste essentielle à la perception de la féminité et de ce qu'est un couple. L'échec est souvent stigmatisé », a déclaré la directrice à l'OMS du département Santé sexuelle et reproductive, le Dr Pascale Allotey. L'OMS appelle les pays à développer les solutions pour la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infertilité – y compris les technologies de procréation assistée **telles que la fécondation in vitro**. Bien que le nouveau rapport présente des données attestant de la « forte prévalence mondiale » de l'infertilité, il met en évidence un manque de données dans de nombreux pays, notam-

ment en Afrique, en Méditerranée orientale et en Asie du Sud-Est. Il appelle les pays à faire en sorte que davantage de données sur l'infertilité, ventilées par âge et par cause, soient disponibles pour aider à quantifier le problème ainsi qu'à savoir qui a besoin de soins de fertilité et comment les risques peuvent être réduits.

Eviter les polluants, bannir les drogues
Les effets de nombreux polluants (bisphénols, phtalates, parabènes, éthers de glycol, composés perfluorés, etc) que l'on retrouve dans les fluides corporels de la plupart des humains sur la planète font partie des causes de l'infertilité. Autre fléau : une mauvaise santé et la consommation de drogues participent également à altérer la fertilité. Enfin, l'endométriose, certains cancers et maladies chroniques, certains facteurs génétiques interviennent également dans ce processus.

Noël Ndong

« La procréation s'accompagne d'une pression sociale importante. Dans des pays, la grossesse reste essentielle à la perception de la féminité et de ce qu'est un couple. L'échec est souvent stigmatisé »

concernées», rappelle l'organisation. Le nombre conséquent de personnes qui en sont victimes dans le monde «montre la nécessité d'élargir l'accès aux soins [...] et de veiller à ce que cette question ne soit plus mise de côté dans la recherche et les politiques de santé», a souligné le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Il s'agit, selon

lieux défavorisés en pâtissent le plus, indique l'OMS. «Des millions de personnes sont confrontées à des coûts de santé catastrophiques après avoir cherché à obtenir un traitement de l'infertilité», souligne la directrice du département Santé sexuelle et reproductive de l'OMS, Dr Pascale Allotey. En novembre dernier, une étude publiée dans la revue scientifique

est encore peu étudié et les solutions restent insuffisamment financées et inaccessibles pour beaucoup en raison des coûts élevés, de la stigmatisation sociale et de la disponibilité limitée. Or, la proportion des personnes touchées **montre la nécessité d'élargir l'accès aux soins relatifs à la fertilité et de veiller à ce que cette question ne soit plus mise de côté dans la recherche**

LIBYE

Des migrants réduits à l'esclavage sexuel

Des cas d'esclavage sexuel ont été constatés dans les centres de détention et les camps de migrants, selon un rapport d'une mission d'enquête de l'Organisation des Nations unies (ONU) publié le 5 avril.

Les exactions décriées sont commises « contre des Libyens et des migrants » dans divers lieux de détention. Cette situation inquiète également Human Rights Watch qui documente depuis plusieurs années les abus perpétrés dans des centres de détention. Le groupe d'experts chargés d'évaluer la situation des droits humains en Libye avait déjà évoqué de probables crimes contre l'humanité dans les centres de détention et contre les migrants dans ce pays, mais c'est la première fois qu'il se penche sur la question de l'esclavage, à l'occasion de la publication de son dernier rapport.

Selon Tracy Robinson, membre de la mission qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse à Genève, en Suisse, l'esclavage sexuel touche en particulier les femmes,

mais des violences sexuelles peuvent aussi viser des hommes, « en particulier ceux exprimant des opinions politiques dissidentes ou perçues comme telles ».

En matière d'esclavage sexuel, le rapport pointe deux plaques tournantes du trafic de migrants : Bani Walid et Sabratah. « Les migrants sont réduits en esclavage dans des centres de détention officiels ainsi que dans des prisons se-

crètes, où des viols sont commis », indique-t-on.

La mission, qui n'a pas été autorisée à se rendre dans le Sud du pays ni dans les centres de détention, a également documenté de nombreux cas de détention arbitraire, de meurtres, de torture, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées.

Les enquêteurs font état « de crimes contre l'humanité commis à l'encontre de migrants dans des lieux

de détention placés sous le contrôle de la Direction de la lutte contre la migration illégale, des garde-côtes libyens et de l'Autorité de soutien à la stabilité », a déclaré le président de la mission, Mohamed Auajjar, soulignant que ces entités reçoivent un soutien technique, logistique et financier de l'Union européenne.

La mission d'enquête de l'ONU se dit profondément préoccupée par la détérioration de la situation des droits humains en Libye, concluant une fois de plus qu'« il y a des raisons de croire qu'un large éventail de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité a été commis par les forces de sécurité de l'État et les milices armées ».

Selon Human Rights Watch, l'Union européenne doit simplement mettre fin à la pres-

sion qu'elle exerce sur les migrants et les demandeurs d'asile en Libye. Selon les experts de l'ONU, l'Union européenne « a aidé et encouragé la commission de ces crimes », ajoutant: « Depuis plusieurs années maintenant, et au moins depuis 2011, l'Union européenne déploie non seulement beaucoup d'efforts, mais aussi beaucoup d'argent pour soutenir des groupes très violents afin qu'ils contiennent les migrants et les demandeurs d'asile en Libye, de sorte qu'ils n'aient aucune chance d'atteindre l'Europe ».

Le chaos qui a suivi la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 a fait de la Libye une voie privilégiée pour des dizaines de milliers de migrants cherchant à rejoindre l'Europe.

Yvette Reine Nzaba

« Depuis plusieurs années maintenant, et au moins depuis 2011, l'Union européenne déploie non seulement beaucoup d'efforts, mais aussi beaucoup d'argent pour soutenir des groupes très violents afin qu'ils contiennent les migrants et les demandeurs d'asile en Libye, de sorte qu'ils n'aient aucune chance d'atteindre l'Europe »

COOPÉRATION

Un commerce direct envisagé entre la Russie et l'Afrique

« Avec les sanctions occidentales, Moscou a la possibilité de commercer directement avec les pays africains », a déclaré, le 4 avril, Lora Tchkonja.

« Les produits alimentaires, les solutions dans l'énergie et les infrastructures pourraient devenir des vecteurs majeurs d'exportations russes en Afrique », estime Lora Tchkonja, experte des études africaines et moyen-orientales auprès de l'université russe.

En outre, elle a expliqué que les technologies énergétiques russes peuvent être demandées en Afrique, « car elles sont disponibles, relativement peu coûteuses par rapport aux autres options proposées par d'autres pays, et la Rus-

sie a vraiment de très grandes compétences sur cette question ».

Le troisième vecteur d'exportation est lié aux infrastructures. L'absence d'infrastructures est le principal obstacle au développement du continent, a-t-elle rappelé.

« Les solutions, les produits russes sont assez faciles à utiliser, ils sont disponibles pour ceux qui n'ont pas encore suivi de formation complexe et longue », a précisé l'experte.

Bien que « l'Afrique soit un continent de potentiel », l'experte pointe les « très

grands défis et problèmes » auxquels le continent reste confronté. Ainsi, les pays africains ont besoin « de technologies abordables, peu coûteuses et de haute qualité qui peuvent être utilisées dès maintenant ».

Les défis principaux sont liés à la gestion des flux financiers et logistiques, a-t-elle précisé. Lora Tchkonja préconise la possibilité de transférer directement de l'argent « via des institutions financières interconnectées aux systèmes de paiement des uns et des autres ». De plus, quand les banques russes

arriveront sur le continent, la transition vers les règlements en monnaies nationales pourra devenir possible.

« Nous devons pouvoir transporter les produits à un prix raisonnable. Et quand cela deviendra possible, je crois que nous pourrions commercer directement avec l'Afrique à grande échelle », a-t-elle conclu.

« Les sanctions occidentales poussent la Russie au commerce direct avec les pays africains », a récemment fait savoir le ministère russe des Affaires étrangères.

Yvette Reine Nzaba

« Les solutions, les produits russes sont assez faciles à utiliser, ils sont disponibles pour ceux qui n'ont pas encore suivi de formation complexe et longue ». « Les sanctions occidentales poussent la Russie au commerce direct avec les pays africains »

AFRIQUE

Le nombre de particuliers fortunés a baissé entre 2012 et 2022

L'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, le Kenya et le Maroc concentrent ensemble 56 % des millionnaires et plus de 90 % des milliardaires recensés sur le continent africain, selon le rapport « Africa wealth report 2023 », publié le 28 mars par Henley & Partners, un cabinet britannique spécialisé dans le conseil en matière de migration des investissements et de la planification de la résidence et de la citoyenneté.

Le nombre des hommes riches en Afrique devrait cependant augmenter de 42 % entre 2023 et 2032, précise l'Agence Ecofin (agence d'informations spécialisée dans la gestion publique et l'économie africaine). Avec 37 800 personnes possédant une fortune estimée à au moins un million de dollars, l'Afrique du Sud est le

pays qui compte le plus de millionnaires, devant l'Égypte (16 100), le Nigeria (9 800), le Kenya (7 700) et le Maroc (5 800), selon la même source. En ce qui concerne les milliardaires, l'Égypte occupe le premier rang avec huit individus possédant une fortune supérieure ou égale à un milliard de dollars. Viennent en

suite l'Afrique du Sud (cinq), le Nigeria (quatre) et le Maroc (quatre). Le rapport révèle également que l'Afrique compte au total 138 000 millionnaires, 328 centimillionnaires et 23 milliardaires.

A l'échelle continentale, le nombre total des personnes fortunées, des particuliers possédant une fortune esti-

mée à au moins un million de dollars, que les banquiers privés et les gestionnaires de patrimoine appellent dans leur jargon les « High net worth individuals », a reculé de 12 % au cours de la dernière décennie (2012 à 2022), en raison notamment de la baisse des performances des trois principaux marchés (l'Afrique du

Sud, l'Égypte et le Nigeria), précise Ecofin. Elle ajoute que le cabinet Henley & Partners s'attend, par ailleurs, à ce que la population des personnes fortunées augmente de 42 % sur le continent au cours des dix prochaines années, pour atteindre environ 195 000 personnes, d'ici à 2032.

Noël Ndong

GÉNOCIDE DU RWANDA

Une cérémonie commémorative prévue à Brazzaville

La 29e commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 au Rwanda sera célébrée le 7 avril sur le thème « Nous avons choisi d'être unis ». « A Brazzaville, la commémoration réunira le personnel de l'ambassade du Rwanda et la communauté rwandaise vivant au Congo, les membres du gouvernement congolais, le corps diplomatique, les organisations internationales accréditées au Congo », indique un communiqué de presse de l'ambassade du Rwanda.

C'est le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui abritera les festivités. En guise d'interpellation, le même communiqué de presse souligne que l'histoire du Rwanda devrait servir de leçon pour toute l'humanité pour que les génocides ne puissent plus jamais avoir lieu ni dans ce pays ni dans un autre dans le monde.

Rominique Makaya

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

PAIX DANS LE POOL

Huit mille armes rachetées auprès des ex-combattants Ninjas

Le président de la Commission ad hoc mixte et paritaire (Camp), Séraphin Ondelé, qui a fait le bilan de cette structure, dans le département du Pool, le 4 avril, à Brazzaville, a annoncé le ramassage ou le rachat de 8 000 armes au prix de 150 000 FCFA l'unité, pour un montant global d'environ 1 200 000 000 FCFA.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Séraphin Ondelé, faisait le bilan de la Camp à l'occasion de la session ordinaire du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo. Il a indiqué que l'opération de ramassage des armes s'est effectuée avec beaucoup de difficultés. « Ce n'était pas facile parce que les armes constituaient pour le révérend pasteur Ntoumi et tous ses hommes des éléments de discussion, de dialogue avec le gouvernement. Nous nous sommes installés dans le département du Pool pendant deux mois et y avons ramassé ou racheté 8000 armes au prix de 150 000 FCFA l'unité. Huit mille armes, c'est pour servir toute une armée », a expliqué le président de la Camp.

Séraphin Ondelé a salué la volonté du gouvernement qui a mis les moyens à la disposition de la Camp et celle du révérend pasteur Ntoumi qui avait lancé un appel après un mois

de tergiversation, demandant aux Ninjas de venir vendre les armes. « Personne n'est dupe, on me dira qu'il y en a encore qui circulent, mais nous en avons ramassé quand même huit mille », s'est-il réjoui, précisant que la Camp avait effectué trente-six missions dans les différentes localités du Pool pour porter le message de paix.

Le comité de suivi appelé à prendre le relais

Outre la mission de normalisation de la vie dans le Pool, la Camp a travaillé à la réhabilitation du Conseil national des républicains (CNR) en tant que parti politique après sa dissolution par un acte juridique. Ce qui a permis à cette formation politique de l'opposition de participer aux différentes élections et aux différents dialogues dont le dernier qui s'est tenu à Owando, dans le département de la Cuvette, en 2022. « Le CNR a connu les résultats que tout le monde connaît, mais surtout le pays a tiré d'énormes profits en termes de paix. Mais



Séraphin Ondelé dressant le bilan de la Camp/Adiac

une paix qu'il faut consolider parce qu'il faut réinsérer ces combattants Ninjas. C'était la deuxième exigence faite au gouvernement qui y travaille », a-t-il poursuivi.

Ayant travaillé avec le gouvernement pour obtenir de la Cour d'appel de Brazzaville, à travers sa chambre d'accusation, le 27 juillet 2018, la levée

du mandat d'arrêt décerné contre le révérend pasteur Ntoumi et deux de ses fidèles, le 22 avril 2016, la Camp a aussi obtenu la sortie de la Maison d'arrêt de Brazzaville de 84 ex-combattants Ninjas. Une libération qui avait permis, a rappelé Séraphin Ondelé, de décriper le climat général de paix. La Camp a réussi,

par ailleurs, à réintégrer dans la force publique les éléments de la garde du révérend pasteur Ntoumi pour des besoins de paix. Radiés de l'armée, ils avaient bénéficié d'un arrêté conjoint ministre de l'Intérieur/ ministre de la Défense pour en faire des policiers.

Le président de la Camp a, enfin, demandé au Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo de prendre le relais. « Qui est mieux que le comité de suivi peut porter cette parole au gouvernement ? Tout le monde sait comment le Comité de suivi est impliqué dans le processus de paix dans ce pays. Vous êtes un chantre de la paix, allez-y. La Camp a fait son travail de commis. C'est à vous de prendre le relais », a conclu Séraphin Ondelé.

Notons qu'après ces différentes actions menées, le plus grand problème reste la réinsertion des ex-combattants à travers la mise en œuvre du programme Désarmement, démobilisation et réintégration dont le coût global est es-

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa première réunion ordinaire de l'année. le 24 mars 2023, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville. sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation par visioconférence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et de Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général Adjoint de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Monsieur Serge Dino Daniel GAS-SACKYS, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, a rapporté les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au titre de l'année 2022, ainsi que des perspectives pour l'année 2023. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue. Enfin, le Comité a pris acte de l'exécution budgétaire de l'année 2022 du CNEF.

Sur le plan international, le Comité a relevé un ralentissement de l'économie mondiale au quatrième trimestre 2022, avec un taux de croissance du PIB qui est tombé à 1,1% contre 1,6% au trimestre précédent, en raison des répercussions de la guerre en Ukraine et de la baisse de la demande causée par le resserrement des politiques monétaires par les principales banques centrales. Ainsi, les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en janvier 2023, par le Fonds Monétaire International (FMI), estiment la croissance mondiale du PIB réel à 3,4% en 2022, contre 6,1% en 2021. Pour l'année 2023, ce taux reviendrait à 2,9%.

Au niveau sous régional, le Comité a constaté une consolidation des activités économiques, nonobstant la persistance des tensions inflationnistes, l'incidence de la crise ukrainienne et les perturbations des chaînes d'approvisionnement qui continuent de peser sur les économies de la sous-région. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB de la zone progresserait à 2,9% en 2022, contre 1,7% en 2021, grâce notamment à la reprise du secteur hors pétrole et à l'évolution favorable des termes de l'échange. En 2023, la BEAC prévoit un taux de 2,6%.

Sur le plan national, le Comité a noté

un regain de l'activité dans le secteur hors-pétrole, en lien principalement avec la tenue du secteur de services, l'apurement des arriérés de la dette intérieure et la poursuite des investissements pétroliers. Cependant, cette reprise a été entravée par la baisse de la production pétrolière en dépit de la bonne tenue des cours du pétrole. En conséquence, le taux de croissance du PIB réel a été estimé à 1,4% en 2022, après une récession de 1,5% en 2021. Sur le front des prix, l'inflation a atteint le seuil communautaire de 3,0% en moyenne annuelle, contre 2,3% un an auparavant. En 2023, la croissance du Congo s'élèverait à 3,7%.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé une évolution mitigée de la situation du système bancaire national. En effet, l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle a connu une contraction de 11,0% pour revenir à 1 281,6 milliards au 31 décembre 2022. De même, les créances en souffrance ont diminué de 27% pour s'établir à 181,4 milliards. En revanche, sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, le Trésor public congolais est resté actif, mobilisant 758,4 milliards entre janvier et décembre 2022, soit une baisse de 15,64% par rapport à l'année précédente.

Ensuite, le Comité a pris acte de l'exécution budgétaire de son Secrétariat général pour l'exercice 2022.

Le Comité a tenu également à exprimer ses félicitations au Gouvernement congolais pour la validation par le Conseil d'Administration du FMI. le 6 février 2023, de la deuxième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la mise en œuvre de ce programme afin de renforcer la stabilité macroéconomique du pays.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions du 15ème sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC qui s'est tenu à Yaoundé, le 17 mars 2023.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2023

Le Président du CNEF,



VIE DES PARTIS

Le PCT consolide son amitié avec le Front patriotique rwandais

Le Parti congolais du travail (PCT) a pris part au 16e congrès et à la célébration du 35e anniversaire du Front patriotique rwandais (FPR), les 1er et 2 avril à Kigali, au Rwanda, réaffirmant sa solidarité avec ce parti.

Conduite par le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation, Gabriel Ondongo, la délégation du PCT a délivré un message aux congressistes à ce double événement. « Notre présence à ces deux événements est la preuve de l'amitié entre nos deux pays et de la solidarité entre nos deux partis. L'Accord général de coopération et beaucoup d'autres accords sectoriels signés entre nos deux pays en sont des preuves tangibles. Tout ceci, nous ne le dirons jamais assez, est le fruit des leaderships éclairés de nos deux présidents qui se consultent et se rendent visite régulièrement et qui ont foi en une Afrique unie, solidaire et prospère », a déclaré Gabriel Ondongo. Accompagné du porte-parole du PCT, Parfait Iloki, et du conseiller politique du secré-

taire général du parti, Jacques Ngoulou, Gabriel Ondongo a exprimé sa profonde admiration au combat héroïque du président Paul Kagame dans la continuation de la défense du noble esprit fondateur du FPR. Selon lui, le chef de l'Etat rwandais met en avant le vivre-ensemble et le travail, faisant par conséquent de son pays un modèle incontesté de développement socioécono-

mique et de discipline.

« Notre parti, le PCT, qui célèbre ses 54 ans cette année, est heureux de participer aux présentes assises qui se tiennent au moment où votre parti célèbre son 35e anniversaire. Nous comprenons la portée du thème choisi, à savoir « Libération et transformation ». De façon indéniable, l'Afrique observe avec admiration

qu'ici au Rwanda la stabilité politique réussie grâce au leadership avéré du président Paul Kagame est gage d'une gouvernance sereine ; des réformes économiques et structurelles réussies ; du niveau de croissance soutenue », a poursuivi le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation du PCT.

Selon lui, depuis sa création, le 31 décembre 1969, le PCT

a traversé de dures épreuves ayant effleuré son effacement de l'arène politique congolaise. « Fort heureusement, aucune de ces épreuves n'a ni affecté sa vitalité, ni détruit son espérance, encore moins sa foi en ses destinées et en ses idéaux. Le PCT a donc survécu grâce à la prise en main de ses destinées par le camarade Denis Sassou N'Guesso », a rappelé Gabriel Ondongo.

A l'issue des travaux, les 3 000 congressistes ont reconduit le président Paul Kagame à la tête du FPR pour un nouveau mandat de cinq ans. Une réélection qui fait de lui un candidat potentiel à la présidentielle de 2024. Notons que le PCT et le FPR entretiennent de bonnes relations de coopération pour le progrès de leur pays respectif.

Parfait Wilfried Douniama

« Notre parti, le PCT, qui célèbre ses 54 ans cette année, est heureux de participer aux présentes assises qui se tiennent au moment où votre parti célèbre son 35e anniversaire. Nous comprenons la portée du thème choisi, à savoir « Libération et transformation ». De façon indéniable, l'Afrique observe avec admiration qu'ici au Rwanda la stabilité politique réussie grâce au leadership avéré du président Paul Kagame est gage d'une gouvernance sereine ; des réformes économiques et structurelles réussies ; du niveau de croissance soutenue »

ASSAINISSEMENT

Débat au Sénat sur les contre-performances d'Averda

En activité à Brazzaville et Pointe-Noire depuis février 2016, la société de gestion des déchets solides Averda relâche de plus en plus ses activités. Le 4 avril, lors de la question orale avec débat au gouvernement à la chambre haute du Parlement, les sénateurs ont interpellé l'exécutif sur le manque de rendement de cette société.

Depuis plusieurs mois, la société Averda, chargée de la gestion des ordures ménagères à Brazzaville et à Pointe-Noire, peine à accomplir sa mission définie dans le cahier des charges. En effet, dans ces deux agglomérations, l'on observe çà et là des tas d'immondices entreposés qui peuvent y traîner pendant des jours sans être ramassés. On y voit aussi des caniveaux remplis de déchets et totalement bouchés, avec des eaux souillées qui débordent sur les chaussées, créant ainsi un réel problème d'insalubrité et d'hygiène publique. Face à ce désastre environnemental, les sénateurs ont voulu comprendre ce qui justifie les contreperformances de la société Averda sur le terrain, mais aussi pourquoi celle-ci a du mal à couvrir l'ensemble des deux villes.

Répondant à cette préoccupation, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a reconnu les défaillances de la société sur le terrain mais a promis des solutions correctives.

« Nous sommes conscients de ce que la société Averda éprouve des difficultés dans sa mission d'assainir nos deux grandes villes. Le contrat que le gouvernement avait signé avec ladite société arrivera à son terme sous peu, et lors de son renouvellement, nous allons réorienter

ses termes afin de lui donner l'occasion de se refaire », a indiqué le chef du gouvernement. Se justifiant pour sa part sur la construction des caniveaux à ciel ouvert dans les villes, et qui du reste favorisent la pollution atmosphérique et la production à grande échelle des moustiques, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, a tenté de répondre sans convaincre un grand nombre de sénateurs. Selon lui, les caniveaux fermés favoriseraient les accidents de circulation car les véhicules peuvent les franchir plus facilement. Aussi pense-t-il que les caniveaux ouverts sont faciles à curer lorsqu'ils sont remplis.

Six milliards décaissés pour traiter les nids de poule et érosions

A propos du traitement des nids de poule qui jonchent les voiries urbaines à Brazzaville et à Pointe-Noire, le Premier



Des bacs à ordures d'Averda débordant à Brazzaville/Adiac

ministre a fait savoir que trois milliards FCFA sont décaissés pour résoudre le problème. Le même montant a été aussi ap-

prêté pour traiter les érosions qui menacent les deux agglomérations.

D'autres sujets préoccupants, tels que les violences en milieu scolaire, la lutte contre l'enrichissement illicite, la connexion de la zone industrielle de Maloukou au réseau électrique national y ont aussi attiré l'attention des sénateurs.

Firmin Oyé

« Nous sommes conscients de ce que la société Averda éprouve des difficultés dans sa mission d'assainir nos deux grandes villes. Le contrat que le gouvernement avait signé avec ladite société arrivera à son terme sous peu, et lors de son renouvellement, nous allons réorienter ses termes afin de lui donner l'occasion de se refaire »

EMPLOYABILITÉ

Près de 800 jeunes vulnérables vont bénéficier des financements

L'État congolais a débloqué une enveloppe de 1,143 milliard FCFA au profit de 783 jeunes issus des milieux défavorisés, dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Les modalités de cet accompagnement ont été détaillées, le 4 avril, à Brazzaville par le comité de délibération des plans d'affaires.

L'octroi du fonds compétitif aux 783 bénéficiaires devra intervenir avant le mois de juin, en attendant les formalités de création des comptes bancaires et l'accompagnement des jeunes. Les plans d'affaires sélectionnés concernent les secteurs de l'agropastoral et de l'agroalimentaire, les services comme la coiffure esthétique, la couture et la broderie, la pâtisserie, l'infographie, la restauration, les métiers de l'industrie (mécanique, chaudronnerie, tôlerie) et le bâtiment (maçonnerie, froid et climatisation, électricité bâtiments, menuiserie).

Cette nouvelle subvention est destinée aux jeunes des zones urbaines de Brazzaville et Pointe-Noire, les principales cibles du PDCE. « Comme nous l'avons signalé plus haut, c'est une première expérience et nous en sommes conscients au regard de la date très proche de la clôture du projet. Nous devons y aller très vite mais bien, car la situation de l'emploi des



Les membres du comité de délibération des plans d'affaires/Adiac

jeunes dans notre pays reste très préoccupante et, cette initiative de financer l'auto-emploi des

Auxence Léonard Okombi. Le succès du projet est de réussir à mettre en place un fonds compétitif dans

avec l'appui de l'assistance technique recrutée par le projet à cet effet. L'initiative répond à une enquête

contexte que le financement additionnel, d'après Auxence Léonard Okombi, a intégré la dimension Fonds compétitif pour accompagner les jeunes formés et porteurs des micro-projets.

Le comité de délibération, rappelons-le, a été institué par la note de service n°335/METP-CAB, du 31 octobre 2022, qui vise à valider les plans d'affaires sélectionnés par l'assistance technique 2. La sélection des bénéficiaires a été faite, a assuré le président du comité, Paul Soni-Benga, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, sur la base de la qualité du projet, de la viabilité, de la soutenabilité, de la conformité environnementale, de l'impact économique et social.

La mise en œuvre de ce programme, a martelé Paul Soni-Benga, est une contribution à la lutte contre le chômage et la délinquance juvénile, en lien avec le Plan national de développement 2022-2026.

Fiacre Kombo

« Comme nous l'avons signalé plus haut, c'est une première expérience et nous en sommes conscients au regard de la date très proche de la clôture du projet. Nous devons y aller très vite mais bien, car la situation de l'emploi des jeunes dans notre pays reste très préoccupante et, cette initiative de financer l'auto-emploi des jeunes peut constituer, dans une certaine mesure, une des solutions à leur chômage »

jeunes peut constituer, dans une certaine mesure, une des solutions à leur chômage », a indiqué le coordonnateur du PDCE,

le but d'accompagner l'insertion socio-économique des jeunes formés, à travers le financement des plans d'affaires montés

de la Banque mondiale selon laquelle 68% des jeunes formés désirent s'installer à leur propre compte, en auto-emploi. C'est dans ce

COOPÉRATION

Le Congo et la Côte d'Ivoire s'attaquent à la délinquance juvénile

Le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, et l'ambassadrice de la Côte d'Ivoire au Congo, Touré Koné Maman, ont échangé le 5 avril à Brazzaville sur les mécanismes pouvant permettre aux deux pays d'éradiquer le banditisme.

« Il est question de voir ensemble comment faire pour faciliter la réinsertion sociale des jeunes délinquants. Nos deux gouvernements travaillent sur la problématique », a indiqué la diplomate ivoirienne. Une grande rencontre entre les deux pays est prévue, a annoncé Touré Koné Maman. A propos de la lutte contre la délinquance juvénile, le Congo a quasiment finalisé sa stratégie nationale visant à éradiquer le fléau. L'atelier de validation du document est prévu en ce mois d'avril. Le Haut-commissariat à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile s'active pour la mise en œuvre de ladite stratégie avec l'appui des partenaires. Le travail en amont qui aboutira à la validation de cette stratégie a

consisté à faire une étude descriptive de la problématique en cernant les déterminants du phénomène de la délinquance juvénile; déterminer la typologie de la délinquance; élaborer la cartographie du phénomène sur l'espace national; définir les mesures à prendre pour la programmation des actions de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile.

L'échange entre Adolphe Mbou-Maba et Touré Koné Maman explique le fait que le Congo et la Côte d'Ivoire vont procéder à un partage d'expérience en matière de lutte contre la délinquance juvénile tout en travaillant ensemble à l'insertion sociale des jeunes délinquants.

Rominique Makaya



Adolphe Mbou-Maba et Touré Koné Maman

HYDROCARBURES

Les subventions des produits pétroliers obèrent les finances publiques

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué le 4 avril à Brazzaville que les subventions des produits pétroliers sont une charge pour les finances publiques.

Le ministre Jean-Baptiste Ondaye s'est exprimé à la clôture d'un atelier d'évaluation à mi-parcours de l'étude sur l'impact des subventions des produits pétroliers sur l'économie congolaise. Cette étude vise également à identifier les mesures à mettre en œuvre pour atténuer les effets de la suppression des subventions dans le secteur pétrolier.

« Nous pouvons nous féliciter des efforts réalisés par les consultants que nous encourageons à capitaliser sur les échanges fructueux que nous venons d'avoir », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances, tout en invitant à réviser certains points de l'étude. « La réduction des subventions des produits pétroliers contribuera à limiter le déficit budgétaire si les poches d'évasion fiscale et des revenus de l'Etat sont traitées convenablement », a-t-il renchéri.

Les ressources générées par le retrait



Installation de stockage d'hydrocarbures

des subventions des produits pétroliers serviront, entre autres, à financer les projets en faveur des couches sociales les plus vulnérables et à appuyer les entreprises.

La réduction des subventions fait partie des mesures édictées par les institutions de Bretton Woods dans le cadre du programme de coopération signé avec la République du Congo. Ce programme a permis au pays de rétablir ses équilibres macroéconomiques et d'accéder à la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international.

Par ailleurs, venus de divers secteurs d'activités, les participants à l'atelier ont souligné l'importance de mettre en place un mécanisme de fixation des prix incluant toutes les parties concernées (consommateurs, transporteurs, acteurs du domaine de l'aval pétrolier et d'autres corporations).

Christian Brice Elion

CASERNES CASE BARNIER, MONT MAMBOU ET NDOUO

L'Etat étudie les modalités de déguerpissement des inciviques

Le ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, s'est entretenu le 4 avril, à Brazzaville, avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, pour étudier les modalités pratiques de déguerpissement et faire le point de la mise en demeure des périmètres des casernes militaires Case Barnier, Mont Mambou et celle de Ndoou.



Une délégation des officiers militaires assistant à la réunion

Les périmètres des trois casernes militaires sont occupés par des citoyens véreux. Et pourtant, les modes d'acquisitions de ces espaces ont été, entre autres, l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'achat.

Selon le point général des opérations menées après la mise en demeure, il ressort que certains citoyens ont quitté les lieux par eux-mêmes, par contre, plusieurs autres opérations de récupération de la superficie de ces trois casernes se poursuivent.

« La date du 6 avril 2023 est comprise dans les quarante-cinq jours de mise en demeure. La population ne résiste pas à l'idée de quitter le périmètre des casernes. Actuellement, nous sommes en train d'étudier les modalités pratiques d'opérations de déguerpissement et elles se poursuivent jusqu'à la fin », a expliqué Vethy Francis Bemba, directeur de cabinet du ministre d'Etat.

En réalité, tout le processus de déguerpissement est dicté

par la loi. Très remonté sur ce dossier, le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, a rappelé : « Le gouvernement a décidé de récupérer la totalité des superficies des trois casernes précitées. Le 21 février 2023, en application de la loi, l'Etat avait procédé à la mise en demeure qui prendra fin ce 6 avril 2023. Après la mise en demeure, l'Etat doit procéder par le déguerpissement et la démolition, selon les termes de la loi ».

Fortuné Ibara

SANTÉ/EDUCATION:

Des experts réunis sur les questions juvéniles à Brazzaville

Des experts venus de l'Afrique de l'Ouest et du centre se sont réunis le 5 avril, dans la capitale congolaise, pour examiner les questions liées à l'éducation et la santé des adolescents et des jeunes qui représentent 64% de la population totale.

La réunion a pour objectif d'examiner les réalités des adolescents et jeunes en matière d'éducation, de santé ainsi que de l'égalité entre les sexes. Elle a été ouverte par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en prélude à celle des ministres de l'Education et de la Santé. La cérémonie a été marquée par des allocutions, notamment celles du directeur régional de l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (Unesco), Paul Coustere, et du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Le directeur régional de l'Unesco a expliqué l'importance de la rencontre dont les décisions et actions pourront changer la trajectoire de la vie des jeunes. Les discussions porteront sur le texte d'engagement de l'Afrique de l'Ouest et du centre pour les adolescents et des jeunes éduqués en bonne santé et épanouis.

« Cet engagement est une déclaration forte en faveur de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable », a-t-il indiqué, ajoutant « que l'engagement s'attaque de front aux défis liés aux grossesses chez les adolescentes, à la mortalité maternelle, au sida, aux violences fondées sur le genre ainsi qu'à l'abandon scolaire qui depuis trop longtemps menace le droit des jeunes à la santé et à la prospérité ».

Le ministre de la Santé et de la Population, de son côté, a souligné dans son allocution d'ouverture qu'il reste encore de nombreux défis à relever car la situation éducative et sanitaire des adolescents et des jeunes n'est pas encore satisfaisante.

« Le temps coule inexorablement, les agendas, les plans et programmes d'action, les conférences et déclarations se succèdent et s'enchaînent mais les plaintes et les cris de cœur des adolescents et des jeunes africains, particulièrement ceux de nos régions, sonnent et retentissent plus fort », a-t-il déclaré.

Notons que la réunion technique de la proclamation de l'engagement ministériel de l'Afrique de l'Ouest et du centre pour les adolescents et des jeunes éduqués en bonne santé et épanouis se déroule du 5 au 6 avril, à Brazzaville. Les participants suivent des communications sur les processus d'engagement, programmes complets d'éducation et d'information et service de santé sexuelle et reproductive, une projection d'un extrait de film vidéo. Ils bénéficieront également des travaux en groupe.

Lydie Gisèle Oko

LA ROUTE DE L'ARTISTE EN AFRIQUE CENTRALE

Des circuits déjà connus

Pierre Claver Mabiala, directeur de l'espace culturel Yaro et coordonnateur du projet La route de l'artiste en Afrique centrale (Raac) visant la mobilité et la visibilité des artistes, a récemment conduit une mission par route du Congo au Cameroun en passant par le Gabon. Il a confié, le 4 avril, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, que le projet se réalise bien et des avancées sont déjà enregistrées.

La mission effectuée par l'équipe de l'Espace Yaro, du 13 au 21 mars dernier, entre dans le cadre des missions de confirmation des circuits routiers et de collecte des données qui seront mises à disposition à travers le site internet du projet pour permettre aux artistes et aux acteurs culturels de circuler en Afrique centrale à moindre coût. En effet, financé par ACP EU Culture à travers le programme Créer en Afrique, la Raac a été lancée le 24 mars dernier à Douala au Cameroun, au cours d'une rencontre qui a réuni tous les partenaires avec les points focaux de chacun des 8 pays de la sous-région concernés, à savoir le Congo Brazzaville, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Tchad, Sao-Tomé et la Guinée Equatoriale.

Ce projet porté par l'Espace culturel Yaro du Congo, en partenariat avec Our children our future du Cameroun et le Réseau culturel et artistique pour la formation et la francophonie du Tchad, est destiné à la valorisation de la circulation par route des artistes et autres professionnels de la culture grâce à des outils et des moyens de visibilité ainsi que de renseignement devant permettre une meilleure diffusion de leurs produits et plus d'accès au marché. Pierre Claver Mabiala a expliqué : «Les plus beaux spectacles créés en Afrique ne durent que le temps d'une création et ne sont joués que dans les pays d'origine. Et les professionnels n'arrivent pas à bouger parce que les voyages par avion coûtent cher. Avant, on avait des fonds culturels de coopéra-

tion avec l'Organisation internationale de la francophonie, Africalia et même l'Institut français. Mais maintenant ces fonds pour la mobilité deviennent de plus en plus rares, surtout en Afrique centrale. Du côté de l'Afrique de l'Ouest, depuis longtemps dans les pays, les professionnels et les spectacles bougent par route».

Bientôt une cartographie des acteurs culturels et des routes transfrontalières

Projet novateur, la Raac entend faire bouger les choses dans le domaine des arts et de la culture au niveau de la sous-région. Elle permettra aux artistes et autres acteurs culturels de se mouvoir facilement, d'allonger la durée de vie de leurs produits et de leur donner plus de notoriété. «En Afrique centrale, on avait peur aussi par rapport au relief, mais on s'est rendu compte que depuis un certain temps, au niveau des Etats et des institutions sous-régionales, les routes ont commencé à se faire. C'est pourquoi nous avons pensé mettre en place le projet Raac pour permettre aux artistes de tourner et diffuser leurs produits et aux professionnels d'aller rencontrer les autres et faire des projets», a ajouté Pierre Claver Mabiala.

Le projet qui s'étend sur dix-huit mois prévoit la mise en place d'une cartographie des acteurs culturels et des routes transfrontalières avec des informations devant leur permettre de circuler à moindre coût dans la sous-région. D'où la mission conduite par Pierre Claver Mabiala destinée à confirmer les circuits routiers et à collecter les informations sur la circulation par route.

Il aura fallu neuf jours à Pierre

Claver Mabiala et Guy Narcisse Goma Makanga, responsable administratif et financier de l'Espace Yaro, pour venir à bout des 4 600 km parcourus. La délégation a effectué un circuit en boucle partant du Congo, précisément de Pointe-Noire et Dolisie, au Gabon, notamment à Ngongo, Ndéndé et Libreville. Puis au Cameroun à Yaoundé, Ntam et la frontière Cameroun/Nord Congo pour arriver à Ouessou et chuter enfin par Brazzaville. Ce qui lui a permis de collecter des informations réelles sur les circuits routiers, les routes, les distances, la durée des voyages, les moyens de transport, les barrières sur la route, les prix de transport et autres. Ces données recueillies ainsi que celles des autres missions (Tchad-Cameroun et Centrafrique-Cameroun) et celles des points focaux seront logées sur le site internet du projet. « Nous avons fait neuf jours de voyage parce que nous étions un tout petit nombre mais les artsites qui voyagent souvent en groupe pourront faire moins », a signalé Pierre Claver Mabiala.

Par ailleurs, il ressort du point sur la mission que la route est bonne à 80%, hormis la zone située entre la localité de Niangpont (Congo) jusqu'à celle de Ndéndé (Gabon) où les automobilistes éprouvent beaucoup de difficultés à rouler en saison des pluies. Il a aussi relevé le nombre important de barrières et des frais à payer et la nécessité de disposer d'un passeport Cémac qui facilite la circulation par rapport au laisser passer qui pose problème. «Il faut dire qu'il n'y a pas de situations exceptionnelles pour l'artiste qui est comme tout citoyen



Pierre Claver Mabiala à droite et Guy Narcisse Goma Makanga lors de la mission Raac

et qui est soumis au même régime que les autres voyageurs. Mais quand on fait la somme de toutes les données, on se rend compte que le voyage par route prend un peu plus de temps mais revient moins cher que par avion. En plus, les arrêts, surtout dans les grandes villes, peuvent permettre aux artistes de jouer et rencontrer d'autres acteurs culturels», a souligné le coordonnateur du projet.

Le premier test sur la route de l'artiste prévu pour juin

Présentant le bilan du projet à mi-parcours, Pierre Claver Mabiala a indiqué qu'il est positif. «Le projet se réalise bien. Nous avons fait des collectes, rassemblé les données que les points focaux ont envoyées. Pour les circuits routiers, nous avons déjà réalisé trois missions sur quatre. Il reste une mission Cameroun-Guinée équatoriale. En fin avril, nous lancerons les premiers appels à candidatures pour les bourses de voyage par route destinées aux acteurs et équipes artistiques ainsi qu'aux professionnels

de la culture. En mai, nous ferons notre premier rapport à mi-parcours», a-t-il promis.

Pour ce qui est des circuits routiers, le premier test se fera en juin lors du festival N'sangu Ndji-Ndji. «La circulation des artistes par route va être une réalité. Le mois dernier, nous avons lancé un appel à candidatures pour la réalisation du site internet du projet et d'ici au mois de juin, nous aurons les premières diffusions d'informations parce que cela va s'appuyer sur le festival N'sangu Ndji-Ndji. Nous allons avoir trois ou quatre artistes et groupes qui viendront et repartiront par route», a-t-il informé. Notons qu'outre le site internet, la cartographie des acteurs culturels et des circuits routiers, les bourses pour la diffusion et la circulation artistiques, le projet Raac prévoit aussi la réalisation et le renforcement des marchés de spectacles en Afrique centrale en s'appuyant sur deux festivals, notamment le festival Ndjanvi au Tchad et le festival N'sangu Ndji-Ndji au Congo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FESTIVAL DES ARTS MARTIAUX

Quinze Diabes rouges de close combat présélectionnés

Dans le cadre de la participation du Congo au festival des arts martiaux, en juin prochain à Bamako, au Mali, le directeur technique national de la Fédération congolaise de close combat, le moniteur Roland Francis Mahoungou, a publié, le 1er avril, la liste des athlètes retenus pour le stage de préparation de ce grand rendez-vous.

Les athlètes retenus pour le stage préparatoire affûtent actuellement leurs armes au centre sportif de Gothia. Au terme de ce moment d'entraînement d'ensemble, les plus performants vont directement intégrer la sélection nationale et



Une vue d'un entraînement d'ensemble sur les montagnes Adiac

iront défendre les couleurs du Congo au Mali. Très motivés, ces jeunes sont issus de différentes catégories dans les versions masculine et féminine.

Ils se donnent le meilleur d'eux-mêmes afin d'impacter leur passage dans la capitale malienne. « Nous sommes très attendus au Mali parce que nous ve-

nons du Congo, l'un des meilleurs pays en close combat. Nous avons le devoir d'honorer valablement notre pays. Ne vous inquiétez pas car ce sport est notre quotidien et notre rythme de travail promet. Je demande juste aux autorités de nous accompagner car nous travaillons dur et il nous manque du matériel. Même pour venir aux entraînements, c'est compliqué », a expliqué l'un des stagiaires.

Le Congo occupe des postes clés au sein du bureau de l'Union africaine de close combat, notamment celui de directeur technique régional, à travers la personne du moniteur Francis

Roland Mahoungou qui est, par ailleurs, le plus gradé du continent puis représentant légal de la fédération internationale.

Les athlètes présélectionnés
1-Poumbou Abraham ;
2- Kouemitoukidi Hamed ;
3-Malanda Barley ;
4-Mahou Rolf Divin ;
5-Bouhoula Beauciel ;
6-Boukongou Exaucé ;
7-Ngolo Nguiel ;
8- Tounda Barack ;
9- Dongola Médareine ;
10-Mouyele Bhény ;
11- Kakoula Christian ;
12-Kakoula Patrick ;
13-Nlandou Darc ;
14- Madzou Patrick ;
15-Bitengo Chance .

Rude Ngoma



AVIS DE RECRUTEMENT

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

PARC NATIONAL NOUABALE NDOKI



Lieu : Bomassa, République du Congo
Sous la responsabilité de : Chef de Service des Finances et de l'Administration
Type de contrat : Contrat à temps plein, Un (1) renouvelable.

Principales responsabilités : Gestion

- Diriger et gérer la fonction des ressources humaines (y compris les recrutements du personnel, la performance).
- Coordonner, en collaboration avec les équipes des Finances du Parc et le Gestionnaire RH Pays, les rémunérations du personnel local et des consultants. S'assurer que l'accord d'établissement et les dispositions conventionnelles en matière salariale sont respectées. Donner des conseils au personnel du parc selon les besoins.
- Gérer les relations avec les institutions administratives tels que l'Inspection du Travail, la CNSS, la direction des impôts, les institutions médicales sur la situation administrative des travailleurs du au niveau du Département de la Sangha ;
- Conseiller et assister les managers dans les questions et préoccupations liées aux Ressources Humaines en matière de recrutement et de planification des activités ressources humaines, de gestion des performances, de relations avec les employés, etc.
- Gérer et soutenir les activités de recrutement et de sélection en veillant au respect des processus et des politiques de

recrutement et des meilleures pratiques en collaboration avec le Gestionnaire RH Pays ;

- Assurer un processus d'intégration adéquat pour les nouveaux employés par le biais d'un plan d'orientation adapté aux réalités du parc ;
- Assurer la supervision et la cohérence des titres et des grades des postes, dans tous les sites sur le terrain.

Performance, rémunération et avantages sociaux

- Aider les Chef de Service dans le processus d'évaluation du personnel à travers des orientations sur les processus d'évaluations ;
- Agir en tant que médiateur impartial dans les procédures disciplinaires et s'assurer qu'elles sont gérées de manière juste et qu'elles respectent toutes les réglementations et exigences légales et du travail dans le parc.
- Veiller à ce que les classifications et les rémunérations du personnel sont conformes aux accords et règlements en vigueur au parc au Congo.

Administration des RH

- Assurer une base de données à jour des contrats du personnel et le classement de la documentation du personnel du parc.
- Assurer la bonne gestion des absences du personnel, y compris les congés
- S'assurer que les avantages du person-

nel sont dûment expliqués aux employés ;

- Gérer le processus d'orientation et la liste de contrôle d'arrivée des nouveaux employés et assurer le soutien de tous les nouveaux employés et leur intégration dans le parc.
- Gérer de manière appropriée les procédures de sortie du personnel du parc

Supervision

- Superviser et renforcer la performance des équipes RH du Parc afin de les aider à répondre efficacement aux attentes du personnel et de la direction du parc

Exigences du poste

- Au moins 4 ans d'expérience en gestion des ressources humaines, ce qui comprend le recrutement et la gestion du personnel
- Expérience importante de travail avec des ONG Internationales serait un atout.
- Diplôme universitaire minimum Master, de préférence en gestion des ressources humaines ou en gestion.
- Formation professionnelle en gestion des ressources humaines.
- Capacité à développer des objectifs clairs et à identifier les activités et missions prioritaires.
- Expérience avérée dans l'exécution de processus de ressources humaines.
- Solides compétences en communication et en relations interpersonnelles, capacité avérée à travailler dans une

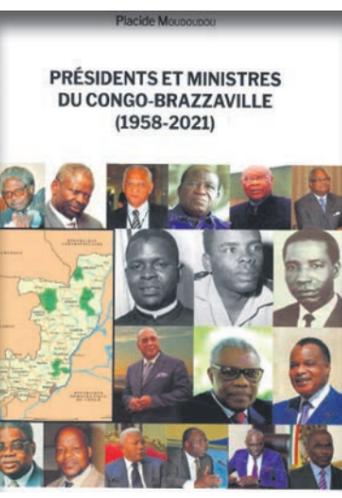
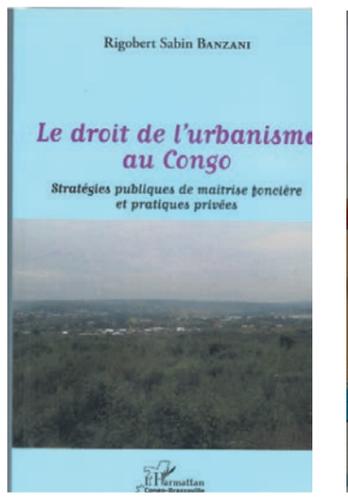
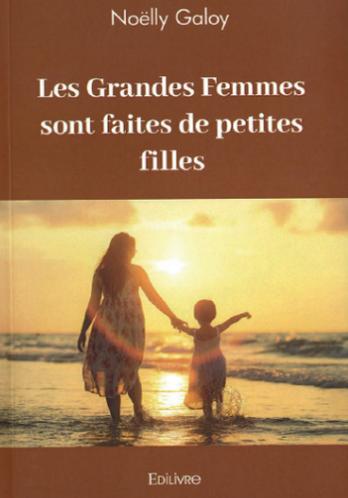
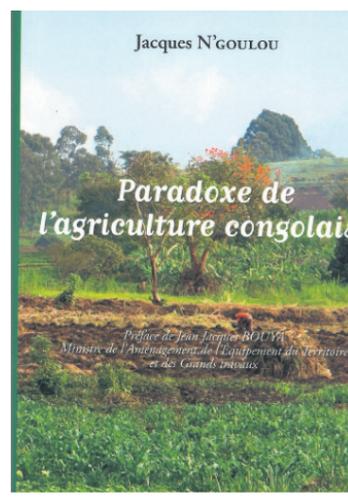
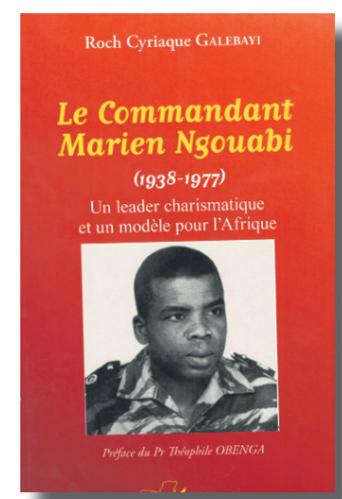
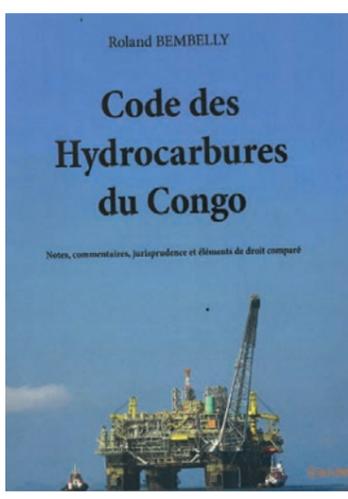
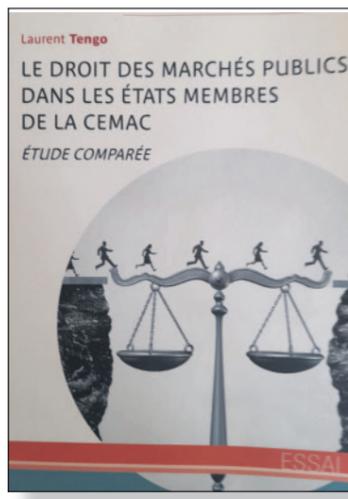
équipe pluridisciplinaire et multiculturelle.

- Capacité avérée à gérer des charges de travail importantes et variées, et à traiter de manière constructive avec des personnes diverses.
- Capacité avérée à hiérarchiser les tâches, à respecter les délais et à travailler avec une supervision limitée.
- Être confortable dans le travail au sein des sites éloignés ;
- Connaissance de la législation du travail et des questions juridiques du Congo.
- Solides connaissances en informatique ; connaissances approfondies de programmes de traitement de texte et de tableurs ; Microsoft Office préféré. La connaissance d'un logiciel de gestion des RH serait un très grand atout
- Excellente maîtrise verbale et écrite du français ; maîtrise de l'anglais fortement souhaitable.

Processus de dépôt de candidature

Les candidats intéressés, qui répondent aux qualifications ci-dessus, doivent postuler en envoyant par courrier électronique une lettre de candidature et un CV accompagnés des noms et coordonnées de trois références à l'adresse suivante : wsccongobrazza@wcs.org avant le 15 mai 2023. Veuillez indiquer « Responsable des Ressources Humaine – Parc NNN » dans l'objet de votre courriel.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



TOURISME

Le port de Pointe-Noire accueille son premier bateau de croisière

Le port de Pointe-Noire, principal porte d'entrée d'Afrique centrale, a accueilli le 5 avril, dans les premières heures de la matinée, le bateau de croisière SH Vega avec près de cent cinquante touristes de différentes nationalités à bord.

Le bateau de la compagnie finlandaise Swan Hellenic (SH Vega), conçu en 2022, est long de 115 mètres avec une capacité d'accueil de 320 passagers. Il a été reçu à son arrivée par la ministre de l'Industrie touristique, Lydie Pongault, en présence des autorités administratives et portuaires.

Le voyage, le premier du genre, a été organisé par Akwaba Tours et Travel, une agence locale privée spécialisée dans le tourisme, avec comme objectif de vendre la destination Congo. « L'arrivée du navire de croisière SH Vega inaugure une nouvelle ère dans l'histoire du tourisme de notre pays. Une catégorie de visiteurs s'ajoute aux statistiques des touristes. Le concept de tourisme de croisière est maintenant une réalité en République du Congo », a indiqué la ministre Lydie Pongault.

S'adressant à l'équipage et aux passagers à bord de ce bateau de croisière, elle a fait savoir que cette visite contribuera à faire connaître les atouts touristiques du Congo, terre d'accueil et de transit. « Le Congo peut compter sur vous pour la promotion de sa destination. Puisse votre passage aider à la valorisation de



Le bateau de la compagnie finlandaise Swan Hellenic (SH Vega)

l'image de notre magnifique pays », a-t-elle poursuivi.

Au cours de cette expédition de trois jours, les touristes vont visiter des sites à Pointe-Noire et Conkouati, dans le Kouilou. Il s'agit notamment des gorges de Diosso, du glacier de sel de Makola, du marché des esclaves, de l'ancien palais royal et bien d'autres merveilles de la côte Atlantique.

Un début du transport pas-

sager et une opportunité économique

Selon le directeur général d'Akwaba Tours et Travel, Prince Koulandissa, le SH Vega ouvre ainsi la voie à d'autres expéditions. En même temps, il offre une opportunité au port de Pointe-Noire qui ne dispose pas de quai à passagers. Capitaine de vaisseau, directeur des opérations et commandant du port de Pointe-Noire, Alain Kouangoulou a souligné, pour sa

part, que ce port, habitué à recevoir des bateaux transportant des conteneurs ou des tankers pourrait saisir cette occasion en or pour développer le trafic des passagers après le passage de ce navire. « C'est un bateau battant pavillon finlandais construit en 2022. Il fait pratiquement le tour du monde. Nous avons la chance de l'accueillir. Il vient de l'Angola et va rester trois jours chez nous et après, il va continuer sur

Sao-et-Principe », a-t-il fait savoir.

La croisière représente une véritable opportunité de diversification de l'économie congolaise toujours dominée par le pétrole. « On commence à aller progressivement vers la diversification de l'économie, car le tourisme est un secteur sur lequel nous avons des avantages comparatifs. Les gens qui viennent de l'extérieur vont se rendre compte et ce sont eux qui vont vendre la destination Congo demain », a estimé le président de la chambre de commerce de Pointe-Noire, Didier Sylvestre Mavouenzela. Il a, par ailleurs, rappelé qu'économiquement le tourisme est un secteur à part entière et est une locomotive pour d'autres secteurs. « Rien que pour l'arrivée des touristes, on a loué des véhicules pour le transport ; on aura une expo des produits artisanaux. Cela veut dire qu'il y a des échanges qui vont au-delà du tourisme qui lui-même sert de vecteur pour booster tous les autres secteurs : le transport, l'hôtellerie et l'artisanat », s'est-il réjoui. Selon Didier Sylvestre Mavouenzela, de plus en plus, les entreprises locales essaient de promouvoir le tourisme.

Guy Gervais Kitina

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

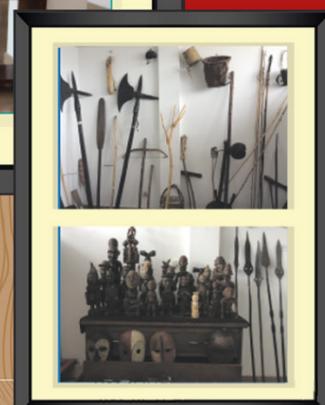
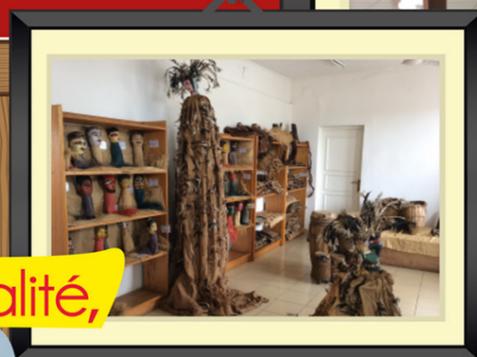
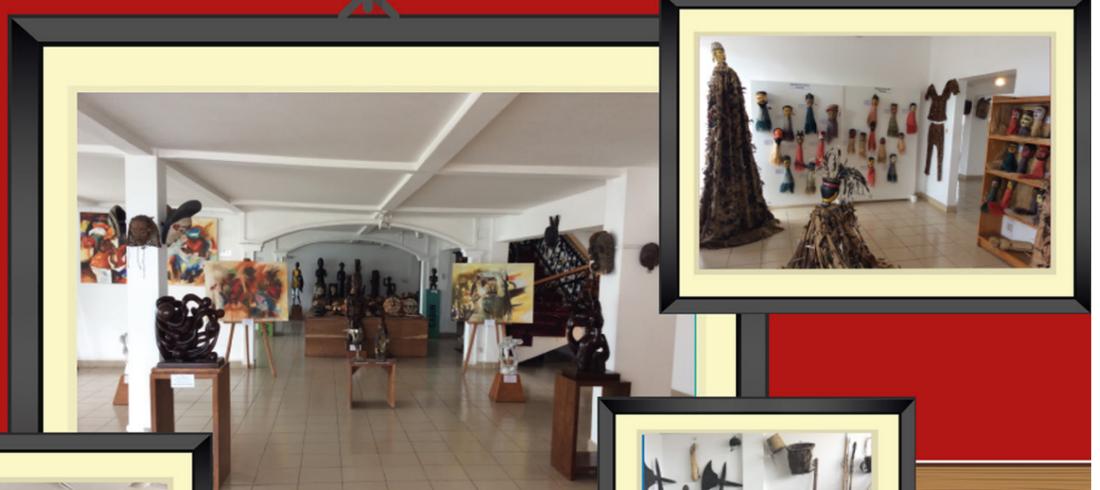
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

RGPH-5

Les conseils consultatifs nationaux impliqués dans l'opération

L'organisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) s'accélère avec le début de la formation des 8532 agents recenseurs. Les six conseils consultatifs nationaux, y compris le Conseil économique, social et environnemental, ont été sensibilisés au bien-fondé de cette grande enquête démographique.

Le dénombrement de la population, la phase cruciale du RGPH, est censé démarrer le 25 avril. À trois semaines de l'opération, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est entretenue avec les responsables du Conseil national du dialogue ; du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ; du Conseil consultatif des femmes ; du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ; du Conseil consultatif de la jeunesse ; du Conseil consultatif des organisations non-gouvernementales et de la société civile.

Les échanges avec les représentants de ces institutions constitutionnelles ont permis à la ministre en charge de la Statistique d'expliquer les moyens mobilisés et l'intérêt du RGPH-5 pour la politique publique. Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a voulu rassurer ses interlocu-



La ministre du Plan au Conseil économique, social et environnemental/Adiac

teurs sur le bon déroulement de l'opération, après six années de retard dû au manque de ressources financières et à la crise sanitaire.

Son message semble trouver un écho auprès des respon-

sables institutionnels qui ont accepté d'accompagner la campagne de sensibilisation, à l'instar du président du Conseil consultatif des organisations non-gouvernementales et de la société civile,

Céphas Germain Ewangui. Ce dernier a appelé chaque Congolais à jouer sa partition dans le succès du RGPH-5 et invité les ménages à ouvrir leurs portes aux agents recenseurs.

« Nous saluons l'initiative de la ministre d'associer les conseils consultatifs. Le pays est en quête de développement, il a besoin des partenaires au développement qui eux, à leur tour, ont besoin de données pour orienter leurs interventions. Nous savons que les recensements antérieurs datent de plusieurs décennies, les chiffres sont pour ainsi dire devenus obsolètes. Nous nous joignons à l'action de la ministre pour la réussite de cette opération et notre rôle est d'interpeller la conscience nationale », a lancé Céphas Germain Ewangui.

Les 8532 agents recenseurs, dont 2838 à Brazzaville, vont recevoir pendant dix-huit jours des formations sur les bonnes pratiques en matière de recensement. Ils seront déployés dans les 137 arrondissements et districts de la République du Congo, à partir du 25 avril.

Fiacre Kombo

FORMATION QUALIFIANTE

Les directeurs départementaux dépourvus des lois sur la décentralisation

Les directeurs départementaux du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ont formulé, le 31 mars dernier à Brazzaville, le vœu de disposer des lois et textes réglementaires sur la décentralisation à l'issue de l'atelier de renforcement des capacités organisé sur le thème « Gestion axée sur les résultats, pour une mise en œuvre effective du projet Mosala ».

L'atelier avait pour objectif général de mettre à la disposition des directeurs départementaux, acteurs de terrain, des bases de la gestion axée sur les résultats dans une approche pragmatique, à travers les outils de suivi et évaluation des programmes et projets qu'ils sont appelés à développer dans leur territoire de compétences. C'est ainsi qu'ils ont souhaité de promouvoir la culture de la redevabilité qui constitue l'une des solutions à la résolution de l'épineux problème auquel est confrontée la jeunesse, notamment disposer des lois et textes réglementaires sur la décentralisation. Parmi les doléances formulées figurent l'identification du type de partenariat à développer avec la direction départementale et autres acteurs du marché du travail, l'exploitation du rapport de l'ATV 2022 validé au niveau national ainsi que la mise en œuvre les lettres de mission de la feuille de route élaborée par la direction générale de la formation qualifiante.

Cheffe de service à cette direction générale, Issima Gavmell Kostelie Aboyo a souligné, au nom des participants, l'importance de l'atelier qui a renforcé leurs capacités à travers l'enseignement reçu.

« Cet atelier a été un véritable rendez-vous du donner et du recevoir, une grande école d'apprentissage, d'introspection, d'engagement et d'inscription dans une nouvelle dynamique de gouvernance administrative », a-t-elle déclaré.

Notons que l'atelier a été organisé, du 29 au 31 mars, par le ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi, en partenariat avec le Bureau international du travail.

Lydie Gisèle Oko
et Malanda Mouanda Ndongui

L'appui des parlementaires sollicité

La phase d'identification de la population du 5e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) débute le 25 avril dans tout le pays. Le 4 avril, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a échangé avec les présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, pour solliciter l'implication du Parlement dans cette opération.



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas s'exprimant devant la presse, le 4 avril, à l'issue des échanges avec les présidents des deux chambres/Adiac

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, consciente que la phase qui va s'ouvrir sous peu est cruciale, veut anticiper sa réussite. C'est à ce titre qu'Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a tenu à rencontrer les présidents des deux chambres du Parlement auprès desquels elle a sollicité l'appui des parlementaires.

En effet, la ministre veut à ce que les sénateurs et députés, dans le cadre de leurs descentes parlementaires, profitent pour sensibiliser leurs mandants aux enjeux du recensement. L'objectif étant de susciter l'adhésion massive de la population à cette opération prévue du 25 avril au 24 mai prochains, sur l'ensemble du territoire national.

« Cette phase du recensement qui va démarrer le 25 avril prochain est cruciale. Elle sera consacrée au dénombrement physique de toute personne qui vit sur le sol congolais, et permettra de connaître le nombre exact d'habitants que le Congo compte présentement. Les données à recueillir permettront aussi d'avoir des données démographiques fiables sur le nombre de femmes, de jeunes et d'enfants qui y habitent ainsi que le nombre de chômeurs », a précisé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

A l'issue de l'entrevue, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale s'est dite satisfaite du soutien promis par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Firmin Oyé